



Edition de 2025 – Série 4 de 6 : article 7 de 12

*Voir la note la fin de texte*

## La sépulture

Les corps des crucifiés n'étaient pas traités avec beaucoup d'égards. En général, on les plaçait sur une charrette, on les conduisait dans la vallée du Cédron et on les y brûlait. C'est ce que les Juifs auraient voulu faire du corps du Seigneur Jésus. « *On lui donna son sépulcre avec les méchants* » (Ésaïe 53 v.9). Mais le Père veillait sur Son Fils. Aussi longtemps qu'il le fallait, Il L'a livré entre les mains des pécheurs qui L'ont maltraité, et, durant les heures de ténèbres, entre les mains du juste Juge du ciel et de la terre. Mais une fois l'œuvre accomplie et toutes les prophéties à ce sujet accomplies, le Père n'a plus permis qu'un seul incrédule puisse encore Le toucher.

Ésaïe ajoute : « *Il a été avec le riche dans sa mort* ». Joseph d'Arimathée, un homme riche, estimé de tous, membre du conseil juif, mais disciple du Seigneur Jésus en secret, eut le courage de demander Son corps à Pilate. Alors que les onze s'étaient enfuis et s'étaient réfugiés, effrayés, derrière des

portes closes, Joseph a « montré sa couleur », tout comme Nicodème.

Selon la loi, ces deux hommes devenaient impurs pour avoir touché le corps d'un mort (\*), ce qui les empêchait de célébrer la Pâque. Mais ils avaient le véritable Agneau de Dieu. C'était pour eux la plus belle Pâque qu'ils aient jamais vécue !

(\*) « *Celui qui aura touché un mort, un cadavre d'homme quelconque, sera impur sept jours* » (Nombres 19 v.11).

Les juifs se prétendant « pieux », apprirent que le Seigneur Jésus avait été mis dans le tombeau de Joseph (\*). Il est frappant de constater qu'ils comprirent — et/ou crurent — mieux les paroles du Seigneur que Ses propres disciples, car ils tenaient compte de la possibilité qu'Il ressuscite d'entre les morts !

(\*) « *Et le lendemain, qui est après la Préparation, les principaux sacrificateurs et les pharisiens s'assemblèrent auprès de Pilate, disant : Seigneur, il nous souvient que ce séducteur, pendant qu'il était encore en vie, disait : Après trois jours, je ressuscite. Ordonne donc que le sépulcre soit gardé avec soin jusqu'au troisième jour ; de peur que ses disciples ne viennent et ne le dérobent, et ne disent au peuple : Il est ressuscité des morts ; et ce dernier également sera pire que le premier. Et Pilate leur dit : Vous avez une garde ; allez, rendez-le sûr comme vous l'entendez. Et eux, s'en allant, rendirent le sépulcre sûr, scellant la pierre, et y mettant la garde* » (Matthieu 27 v.62-66).

Ils disent quelque chose de remarquable : si les disciples disaient que le Seigneur Jésus était ressuscité, « *ce dernier également sera pire que le premier* ». De ces hommes impies, nous pouvons apprendre une chose : la résurrection est une

vérité fondamentale, un pilier de la foi. S'il n'y avait pas de résurrection, nous serions les plus misérables de tous les hommes (\*).

(\*) « Si Christ est prêché, — qu'il a été ressuscité d'entre les morts, comment disent quelques-uns parmi vous qu'il n'y a pas de résurrection de morts ? Mais s'il n'y a pas de résurrection de morts, Christ n'a pas été ressuscité non plus ; et si Christ n'a pas été ressuscité, notre prédication donc est vaine aussi, et votre foi aussi est vaine ; et même nous sommes trouvés de faux témoins de Dieu, car nous avons rendu témoignage à l'égard de Dieu qu'il a ressuscité Christ, lequel il n'a pas ressuscité si réellement les morts ne ressuscitent pas. Car si les morts ne ressuscitent pas, Christ n'a pas été ressuscité non plus ; et si Christ n'a pas été ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés : ceux donc aussi qui se sont endormis en Christ ont péri. Si, pour cette vie seulement, nous avons espérance en Christ, nous sommes plus misérables que tous les hommes » (1 Corinthiens 15 v.12-19).

Pourquoi fallait-il que la pierre soit roulée ? Pas pour permettre au Seigneur Jésus de sortir du tombeau, mais pour que nous puissions voir — et croire.

**Note :**

*Le texte présenté est issu de la traduction d'un journal « In Grazige Weiden » paraissant tous les deux mois, pour les jeunes, comme pour les vieux. L'auteur et éditeur a donné son accord pour cette traduction et diffusion.*